



INSTITUTION ADOUR
Etablissement Public Territorial de Bassin
Hautes-Pyrénées - Gers - Landes - Pyrénées-Atlantiques



Union européenne
La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire



Compte-rendu Atelier de concertation- PAPI gave d'Oloron 06 juin 2023

Participants :

Liste des participants en pièce jointe

Lieu et horaire :

Salle multiactivité de Ledoux de 9h30 à 16h30

Ordre du jour :

- Présentation des premiers éléments de diagnostic
- Atelier par groupe pour identifier des pistes d'actions.

Présentation des premiers éléments de diagnostic

- Lors de la première demi-heure, les participants sont invités à prendre connaissance des éléments du diagnostic sur 10 cartes au format A1 affichées en divers points de la salle.
- Alexandre SCHAAL (Institution Adour) rappelle ensuite le contexte et les objectifs de la mise en œuvre du PAPI gave d'Oloron puis il passe en revue les premiers éléments de diagnostic.

Atelier par groupe d'une dizaine de personnes :

- A 10h30, la quarantaine de participants est divisée en 4 groupes repartis de manière aléatoire selon leur fonction afin d'avoir une mixité d'élus, d'agents de structures diverses et de techniciens gemapiens.
- Chacun des groupes se voit alors travailler sur une question à laquelle il doit proposer des actions concrètes afin d'y répondre. Toutes les 20 minutes, la question tourne afin que chacun des groupes réponde aux 4 questions. La proposition des actions se fait de manière écrite avec un marqueur de couleur, correspondant à la question posée, sur une « fiche action » préremplie.
- Au bout de 20 minutes, l'ensemble des « fiches actions » d'un groupe est rassemblé et mis dans une enveloppe que les groupes suivants ne peuvent pas consulter.
- Une fois que chaque groupe a répondu aux 4 questions il se voit remettre l'enveloppe contenant l'ensemble des réponses des 4 groupes à une même question. Les groupes ont ensuite 20 minutes pour synthétiser l'ensemble des réponses.
- De 12h30 à 14h, une pause dans un restaurant à proximité est proposée

- De 14h à 16h30, les participants se répartissent de nouveau en 4 groupes et 4 nouvelles questions sont proposées.

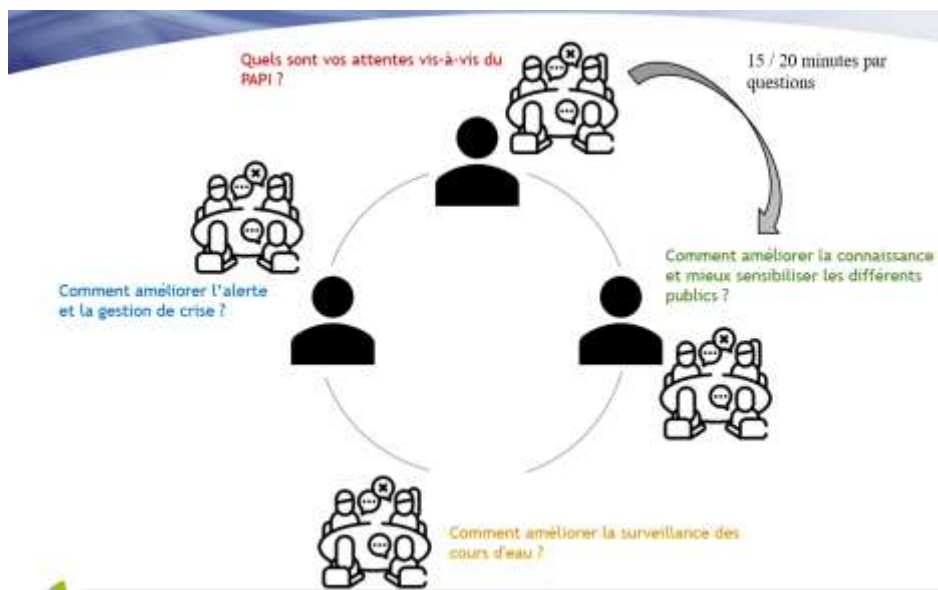


Figure 1 Schéma représentation la rotation des questions dans les 4 groupes



Restitution :



- Quelles sont vos attentes vis-à-vis du PAPI ?

Les attentes des participants peuvent être divisées en 4 grands axes qui sont : l'amélioration des connaissances techniques et une sensibilisation sur le risque, des actions concrètes d'aménagement du territoire, un travail avec les différents acteurs du territoire en maintenant une solidarité amont/aval et des financements.

- Comment améliorer la connaissance et mieux sensibiliser le grand public ?

Les principales préoccupations des acteurs et élus du territoire concernent l'amélioration de la connaissance vis-à-vis de l'aléa via des retours terrains mais également en centralisant les données déjà existantes. La sensibilisation du grand public (élus, administrés, jeune public) via des outils de com' adaptés au territoire fait partie des priorités.

- Comment améliorer la surveillance des cours d'eau ?

L'équipement des cours d'eau (non surveillés / à enjeux) avec des stations ou des équipements de surveillance ainsi que le développement d'un réseau de surveillance locale sont les deux attentes structurantes issues du territoire.

- Comment améliorer l'alerte et la gestion de crise ?

Les acteurs du territoire ont fait part de leur besoin de disposer d'outils d'alerte plus localisés dans le but d'améliorer l'alerte mais également que les élus soient sollicités en cas de réel besoin pour éviter les fausses alertes. En parallèle, il y a un réel besoin de généralisation et d'organisation des PCS/PICS ainsi que de mise en pratique.

- Comment prendre en compte le risque dans l'urbanisme ?

Cette question a permis de faire remonter le besoin d'amélioration de la prise en compte du risque, notamment en intégrant les résultats des études hydrauliques dans les documents d'urbanismes. Cela peut notamment passer par un travail sur la communication entre les services d'urbanisme. Le sujet fait également remonter le besoin de prescrire de nouveau PPR ou de mettre à jour ceux existants.

- Comment réduire la vulnérabilité des bâtiments ?

Il semble que la réduction de la vulnérabilité doit nécessairement passer par une phase de communication afin de conserver la mémoire du risque et que les personnes concernées prennent conscience de l'importance de la mise en place de solutions de protection individuelle. Cette phase de communication sera accompagnée de la réalisation de diagnostic et de solutions.

- Comment gérer les écoulements ?

De nombreuses propositions (23) ont été faites en réponse à cette question pouvant être regroupées en plusieurs thématiques dont la création d'ouvrages, la mise en œuvre de solutions fondées sur la nature, la désimperméabilisation des zones urbaines, la gestion des embâcles et des matériaux avec des pièges, la délocalisation des enjeux et l'indemnisation des terres agricoles.

- Comment gérer les ouvrages ?

La nécessité de la mise en place de nouveaux ouvrages doit être murement réfléchi notamment vis-à-vis de la gestion que cela engendre (coûts et moyens humains) tout comme pour les ouvrages déjà existants.

Le compte rendu de la réunion présente uniquement un résumé de la journée et de la restitution, l'ensemble des fiches idées produites sont disponibles sur un fichier accessible en téléchargement [au lien suivant](#).

